



CIRCULAIRE N° 000286 DU

Objet :	Vitrine des métiers qu'on apprend à l'école
Réseaux :	Tous
Niveaux et services :	Fondamental et maternel ordinaire

- A Madame et Messieurs les Gouverneurs de Province ;
- A Mesdames et Messieurs les Bourgmestres ;
- Aux Membres de l'Inspection de l'Enseignement fondamental de la Communauté française ;
- Aux Membres de l'Inspection de la Communauté française pour l'enseignement fondamental subventionné ;
- Aux Directions des écoles maternelles, fondamentales et primaires ordinaires organisées par la Communauté et par leur intermédiaire aux Membres des équipes pédagogiques de ces écoles ;
- Aux Directions des écoles maternelles, fondamentales et primaires ordinaires officielles subventionnées par la Communauté et par leur intermédiaire aux Membres des équipes pédagogiques de ces écoles ;
- Aux Pouvoirs organisateurs et Directions des écoles maternelles, fondamentales et primaires ordinaires libres subventionnées par la Communauté et par leur intermédiaire aux Membres des équipes pédagogiques de ces écoles ;

Pour information :

- Aux organisations syndicales représentant le personnel enseignant ;
- Aux associations de parents ;
- Aux Centres psycho-médico-sociaux organisés ou subventionnés par la Communauté française

Autorités :	Ministre de l'Enfance
Signataire(s) :	Jean-Marc NOLLET
Gestionnaires :	Cabinet du Ministre de l'Enfance – Cellule « Enseignement »

Mots-clés :	
Duplicata :	02 -213 59 11 www.agers.cfwb.be



Bruxelles, le 22 avril 2002

CIRCULAIRE n°95

Objet : Vitrine des métiers qu'on apprend à l'école

Mesdames, Messieurs,

Vous le savez peut-être déjà, les 4, 5 et 6 mai prochain se déroulera la deuxième « vitrine des métiers qu'on apprend à l'école ».

Ce salon, organisé à l'initiative du Ministre de l'Enseignement secondaire et de l'Enseignement spécial, Pierre Hazette, a pour ambition de revaloriser l'enseignement technique et professionnel. A travers près de 200 stands, les élèves du dernier degré de l'enseignement technique et professionnel illustreront leur degré de maîtrise et la diversité des métiers enseignés. Tous les secteurs seront en effet présentés et de nombreuses filières illustrées.

Cette année, la dernière journée du salon, soit le lundi 6 mai, sera exclusivement réservée aux élèves du premier degré de l'enseignement secondaire et du dernier degré de l'enseignement fondamental.

En 2000, déjà, j'avais exprimé mon soutien à cette initiative qui valorise la diversité des talents et des apprentissages. Je ne peux cette fois que m'engager un peu plus aux côtés de mon collègue dans une démarche qui vise à faire de l'orientation des jeunes vers les filières techniques et professionnelle un véritable choix fondé non pas sur un échec mais sur une aspiration personnelle.

C'est pourquoi, je vous demande de réserver autant que faire se peut une suite favorable à l'invitation que Pierre Hazette et moi-même vous adressons en visitant cette vitrine avec vos élèves de 5ème et 6ème année le lundi 6 mai entre 9 heures 30 et 16 heures au WEX de Marche-en-Famenne, rue des Deux Provinces, 1 à 6900 Marche-en-Famenne.

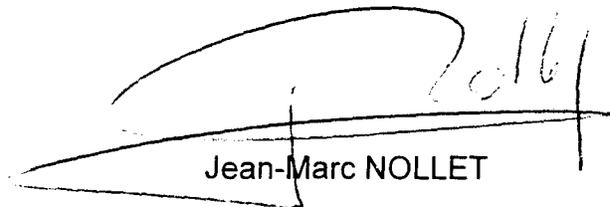
J'ai conscience que la distance peut être un frein au déplacement de certaines classes. Mais il me semble que cette opportunité pourrait être saisie, à tout le moins, par les écoles des communes avoisinantes.

Sachez encore que la Reine nous fera l'honneur de sa présence pendant toute la matinée du lundi.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez vous mettre utilement en contact avec Frédéric Jacquet, qui coordonne cette opération au cabinet de Pierre Hazette, au 02/213.17.17 ou au 0476/91.75.61.

Convaincu que cette opportunité intéressera nombre d'entre vous, je vous remercie déjà de l'attention que vous voudrez bien porter à ce salon.

Le Ministre de l'Enfance chargé de
l'Enseignement fondamental,



Jean-Marc NOLLET